

TITRE : Nouvelle édition de la Nuit du Droit au tribunal de Brest

Sous-titre : *Addiction, justice et société : comprendre, juger et accompagner*

Le jeudi 3 octobre 2025, le tribunal judiciaire de Brest, le Barreau de Brest et la faculté de droit de l'Université de Bretagne Occidentale (UBO) ont organisé la Nuit du Droit 2025.

Pour cette nouvelle édition, le tribunal judiciaire de Brest a, pour la première fois, ouvert ses portes pour permettre la réalisation en son sein de cet évènement national.



Afin de parfaire l'organisation de cet évènement, différentes réunions se sont tenues en amont, réunissant : Sylvaine Reis, Présidente du tribunal judiciaire de Brest, Antoine Bouriaud, Substitut du Procureur, Marie-Agnès Bernard-Hurstel, Avocate, Michaël Lavaine, Doyen de la faculté de droit de Brest, Christelle Leprince, Directrice de l'IEJ, Charlotte Schmouchkovitch, Directrice du SPIP du Finistère et Julie PETIT, Cheffe de cabinet auprès des chefs de juridiction.

Pour cette édition 2025, le thème retenu était le suivant : Addiction, justice et société : comprendre, juger et accompagner.

Il était ainsi proposé au public et aux différents intervenants des outils afin d'appréhender la notion de l'addiction. Ce thème, sciemment voulu vaste, a permis de l'aborder sous différents points de vue, grâce notamment aux intervenants venus de différents horizons.

Pour cette nouvelle édition, dans un lieu inédit, le format s'est, lui aussi, voulu inédit !

En effet, les organisateurs de cette Nuit du Droit 2025 ont réfléchi à un nouveau format pouvant captiver le public.

Pour cela, un procès fictif s'est tenu en première partie d'après-midi. Lors de ce procès, l'accusé n'était autre que l'addiction elle-même, jouée et représentée par un avocat du Barreau de Brest.



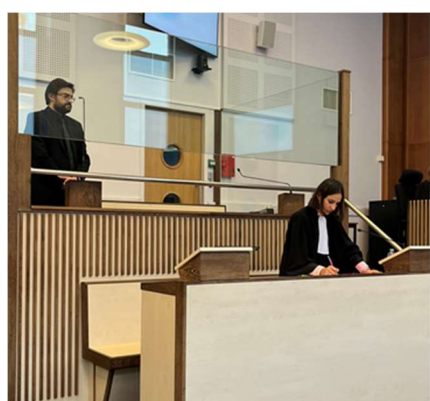
Arthur PELLEN, Avocat
Dans le rôle de « l'addiction »



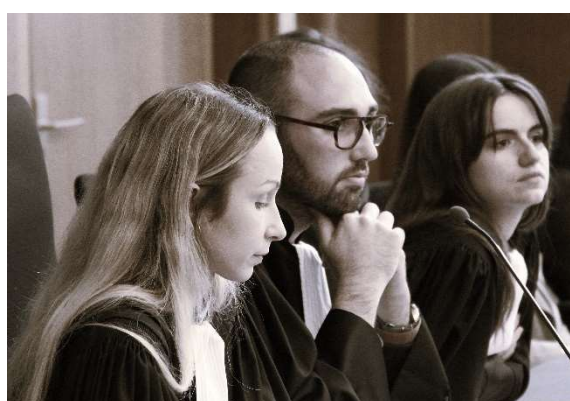
Antoine Bouriaud, Substitut du procureur



Morgane Guillou, psychiatre addictologue



Sybille Thomas, Avocate



Mathilde Gicquel, Blaise Deruelle, Romande Durand,
Auditeurs de justice

Pour la tenue de ce procès fictif, reproduisant une audience devant la cour d'Assise, des magistrats, auditeurs de justice, greffiers, avocats, étudiant et experts médicaux ont accepté un rôle d'acteur éphémère. Ce procès fictif a fait l'objet de répétitions, permettant aux acteurs de connaître les grandes lignes directrices. Cependant, afin de se rapprocher de la réalité, la représentation du 3 octobre 2025 a laissé une grande place à l'improvisation.

Pour la composition du jury, des élèves de Terminales du lycée Charles de Foucault de Brest ont accepté la lourde responsabilité d'être tiré au sort, afin de prendre part à la décision finale.

Après avoir été dûment attentifs aux échanges, preuves, témoignages, expertises et plaidoiries, le jury a délibéré : la perpétuité a été prononcée à l'encontre de l'addiction. Une peine forte, lourde de sens.

Au terme de cette audience fictive, la parole a été donnée au public, permettant notamment d'échanger sur le prononcé de la peine.

Les spectateurs, venus en nombre, se sont montrés engagés dans la lutte contre l'addiction et ses conséquences trop souvent regrettables.



En seconde partie de la Nuit du Droit, des tables rondes consacrées à l'addiction ont été réalisées, afin d'approfondir ce thème sous trois angles : comprendre, juger et accompagner.



Afin d'introduire la seconde partie de l'évènement, Sylvaine Reis, Présidente du tribunal judiciaire, Stéphane Kellenberger, Procureur de la République de Brest, Isabelle Bouchet-Bossard, Bâtonnier de Brest et Mickaël Lavaine, Doyen de la Faculté de droit de Brest ont successivement pris la parole, s'adressant ainsi tant au public, toujours nombreux, qu'aux différents intervenants présents.

Tous se sont accordés sur l'importance de la Nuit du Droit, permettant à chacun de s'emparer du droit le temps d'une journée, d'accroître ses connaissances juridiques, permettant parfois de faire naître une vocation.

Egalement, il a été rappelé que l'addiction peut toucher tout individu, en dépit de son âge ou de sa catégorie socio-professionnelle. Les dangers de l'addiction sont nombreux, de la fragilisation à la destruction, dont la lutte doit passer par tous les champs, demandant la mobilisation de nombreux acteurs.

La table ronde n°1 « Comprendre » était composée de : François-Xavier Roux-Demare, maître de conférences et modérateur de cette première table, Catherine Guillou, psychiatre addictologue, Pierre Monteil patient expert addiction et.

La table n°2 « Juger » a rassemblé : Elma Kraïsnik, avocate pénaliste et modérateur de cette seconde table, Antoine Bouriaud, substitut du procureur, Alexandre Fouillard et Jean-Pierre Nicolas, tous deux gendarmes.

La table ronde n°3 « Accompagner » a réuni autour de François-Xavier Roux-Demare en qualité de modérateur : Audrey Berrier, magistrate, Cécile Diserbo, médecin généraliste auprès du CSAPA, Audrey Le Ber, psychologue, Maryline André, CPIP, Cédric Bouguen, CPIP et Thomas Lebrun, éducateur UEMO.



Table ronde n°1 : Comprendre



Table ronde n°2 : Juger



Table ronde n°3 : Accompagner

Les trois tables rondes ont ainsi rassemblé de nombreux professionnels, venus de services variés permettant d'apporter une vision transversale au sujet.

Il ressort des présentations et échanges la grande vulnérabilité d'une personne addictive, quel que soit son addiction. En effet, un individu dont l'addiction est reconnue manque souvent de volonté pour améliorer son quotidien. Se pose alors la difficulté de l'accompagner, sans que celle-ci ne se mobilise pour elle-même.

La dignité de la personne et la préservation de sa vie devient alors la priorité, comme souligné par plusieurs intervenants.

En effet dans les situations liées à l'addiction, comme dans tant d'autres, l'humain est au cœur des préoccupations. Dans ce cadre, les différents intervenants ont souligné la nécessité d'un accompagnement individualisé ayant du sens, tant pour la personne addictive que pour la société.

La prévention de la récidive et l'insertion ou la réinsertion dans la société deviennent alors deux axes de travail essentiels.



Il apparaît que l'addiction est un sujet vaste, dont il existe autant de forme et de raison que d'individu.

L'addiction est complexe, en ce qu'il n'existe pas de règle universelle. L'addiction est d'abord un parcours de vie.

L'estime de soi et l'assurance semblent de bons outils primaires, matérialisées par la capacité de dire « non » face à certaines situations.

La parole doit continuer de se libérer, sans banaliser ni situation ni consommation.

La Nuit du Droit ne cesse de marquer la place de la justice au cœur de notre société.

Cette édition 2025 a été particulièrement marquée par un engouement du public. Le renouvellement d'une édition 2026 apparaît évident pour les chefs de juridiction, le Barreau et la Faculté de droit, avec une thématique nouvelle et un format innovant.